

Enk

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
26 janvier 2006
N° 1913
1,22 €

Les abus dans
la gestion de l'eau

Accord PSOE-CiU sur le Statut catalan

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



Avec raison

UN petit groupe de militants d'ELB s'est invité à la cérémonie de présentation des vœux de la CABAB la semaine passée. Leur participation impromptue a fait contrepoint aux propos convenus et aux discours officiels auto-satisfaits qui sont l'ordinaire de ce genre de cérémonie.

L'objet de la visite, que certains élus offusqués n'ont pas considérée de courtoisie, était de stigmatiser la récente vente aux enchères, par la CABAB, d'un terrain de 1.000 m² à Chiberta pour 1,2 millions d'euro. La spéculation foncière est une plaie. Mais la spéculation foncière organisée par les comptables des affaires publiques est doublement condamnable.

Les paysans dont on sait l'attachement à la terre, leur outil de travail, ne pouvait qu'exprimer leur inquiétude face à la pression foncière et à la montée des prix. Car, malheureusement, en Iparralde, nous ne sommes qu'au commencement d'un problème que ni pouvoirs publics, ni élus locaux, ne veulent véritablement traiter.

Selon les estimations provisoires des enquêtes 2004 et 2005 de l'INSEE, la population des trois provinces approche les 280 000. Elle était de 262 000 au recensement de 1999, en augmentation de 12 600 par rapport à 1990 et de 25 800 par rapport à 1982. Soit une croissance de plus de 40.000 habitants en 25 ans, en forte accélération au cours des dernières années, qui plus est.

Le solde naturel —écart entre naissances et décès— est largement négatif. L'augmentation de la population est donc exclusivement due à un solde migratoire fortement positif. De plus en plus de monde vient s'installer chez nous, ce qui confirme l'attractivité de notre territoire, en raison, sans doute, de sa situation géographique, du climat ou de son image en matière de qualité de vie.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les retraités ne fournissent pas la plus grande cohorte des nouveaux arrivants. De 1990 à 1999, la croissance de la population est très majoritairement due aux 40-60 ans (+18%). Vieillesse naturelle, bien sûr, mais aussi nouveaux arrivants. Les données 2004/2005 confirmeront vraisemblablement cette tendance.

On ne vient donc pas seulement finir ses jours chez nous, on y vient aussi travailler et sans doute y installer tout ou partie de

sa famille. La tendance est confirmée par une augmentation de 8% du nombre d'emplois en Iparralde entre 90 et 99, avec un net glissement des emplois vers les postes de cadres, professions intermédiaires ou employés, dans une économie de plus en plus tertiaisée.

On se doute bien, qu'en raison de leur âge et de leur profession, le pouvoir d'achat des nouveaux arrivants est plutôt élevé. Leurs demandes en matière de qualité de logement ou d'équipements collectifs vont nécessairement accroître la pression foncière sur notre petit territoire. Plus particulièrement sur la frange côtière et la zone intermédiaire qui accueillent l'essentiel de la population. Il n'y a aucune raison que le flux migratoire faiblisse dans les années à venir. Il obéit à une propension des populations à quitter l'intérieur des terres pour le littoral. Une étude prospective récente fait état de la migration de 4,5 millions d'individus vers les côtes hexagonales d'ici 2012.

C'est dire si l'EPLF nouvellement créé est vital pour préserver un semblant de cohérence et d'équilibre en matière foncière en Iparralde. Mais on ne peut qu'être inquiet devant le peu d'entrain —doux euphémisme— de nos élus et des autorités publiques à mettre en place cet outil indispensable, le doter des compétences requises ou mettre un terme aux mesquines querelles sur les transferts financiers nécessaires.

Pour autant, des voix commencent à s'élever, préconisant la densification de l'existant, au premier chef des centres villes, l'arrêt du mitage anarchique du territoire et de la déprise agricole. Malheureusement, il est à craindre que les mesures courageuses que l'acuité du problème exigerait de prendre d'urgence ne soient pas au rendez-vous. La frilosité de nos élus, par ailleurs jalousement agrippés à leurs prérogatives, fait que la volonté politique en matière de construction de logements sociaux pour les revenus les plus modestes, la constitution de réserves foncières, de préservation des espaces ou de respect de l'environnement est loin d'être à la hauteur des enjeux. Laisser-faire et laxisme le disputent trop souvent au clientélisme électoral.

Les militants d'ELB, à la pointe du combat pour la sauvegarde de notre territoire et de ses spécificités économiques et culturelles, ont rappelé nos grands élus à leur responsabilités. Avec raison.

Parioak irekiak !

IPARRALDE honetan, Euskal Herri osoan bezala funtsean, pario batzuk eginak izan edota egiten dira. Pario horiei esker, gauza batzuk plantan ezarriak izan dira Iparralde xoko honetan.

Lehena egina izan zen 1969an, burraso buru bero batzuk erabaki zutelarik, beren haurrei euskarazko irakaskuntza baten emaita. Bost haurrekin hasi baziren, orain 2000ko bat haurrek ikastoletako bidea goiz gutziz hartzen dute. Ez dira ikastolak hola eraiki, parioa zaila, borroka asko, diru eskasa, kontrakoen zurruru murru gaixtoak, frantses estatuarengandik trabak..... 1983an, hogeita hamabi eguneko gose greba bat egina izan zen. Horrez gain, zenbat manifestazio, okupatze eta gatazka.... baina orain 2006ko urte hauetan erraiten ahal da pario hori irabazia izan dela! Euskararen egoera gaur egun, ez bada ere espantu egiteko heinean, ikastolei esker euskara ikasia eta transmititua da.

Bigarrena, duela hogeita bost urte abiatu zen, 1981 harat irrati libreak legalak izanez, Iparraldeko hiru probintzietan komunikazio tresna berri hori sortu zen. Hor ere, botere publikoengandik edo hemengo arduradun politikoengandik ez zen sostengu handirik agertu, edo bederen oso zuhurtziaz jokatu ziren, heldu ziren oihartzunak ez baitziren euskal irratiak aldekoak! Ahantzi gabe hedagailu bat gau batez ebatsia izan zela Jara mendi kaskoan! Geroztik bide egin dute, bakoitzak laster egoitza berrietan izanen direlarik. Azkarrago izaiteko sare bat sortu zuten Euskal Irratiak deiturikoa, orain 35 langile orotara dituen. Hogeita bost urteren buruan, beste arrangura bat bada geroari begira, euskararen egoera eta geroa

ikusiz zein nolakoa den, entzuleak izanen dituzte irrati horiek?

Hirugarrena, ekonomia arloan dugu. «Lana Herrian» oihukatzen zelarik edo bide bazter horietan idatzia zelarik, zenbaitzuk erabaki zuten beharrezkoa zela lantegiak sortzea. Dinamika horri esker, zenbat lan postu sortu dira Iparraldean? Horri lotua sortu zen Hemen eta Herrikoa elkarteak, helburutzat hartu zutelarik lantegi horien laguntzea. Hor ere, frantses botereak erakutsi zuen bere kexua, trabak ezarriz, baina aldi bat gehiago bere bidea segitua izan zen.

Azkena, berri berria da! 2005ko urtarrilaren 15an, ELBko laborariek egin parioa dugu, Euskal Herriko Laborantza Ganbara baten sortzea. Pario hori ez da bakarrik mugatzen arlo profesional bateko jendeari, baina bai jendarte osoari. Horrelako proiektu bat, Iparraldearentzat garrantzitsua delakoz, indarra emaiten duelakoz ere geroari begira beste Bateraren aldarrikapenak lortzen ahal direla... Hor ere aldi bat gehiago, ikusi dugu frantses boterean jarrera zein nolakoa den. Ez hain aspaldi beren soldaduak igorritz paper miazera eta presidentearen galde-ketatzera. Urte muga zela eta, pario hori irabaztera doala dudarik ez da, ikusiz hautetsi andana baten sostengua, bai eta jendarte parte batena. Zorionak! Segi pario handi horren jarraituz!

Euskalduna kasko gogorra dela? Beharrik! Euskaldunak bada kiela bere irabazietarik diru parte bat emaiten proiektu baten laguntzeko? Dudarik ez! Frantses agintariek jakin dezatela, euskaldunak zerbañ buruan duelarik ez duela amore emanen. Parioak irekiak!



La CCI et Lantegiak, un an après

DANS la série des bilans de fin d'année et des «bonnes résolutions pour l'an prochain», je vous propose une appréciation toute personnelle de la présence Lantegiak au sein de la CCI. Cette appréciation est partielle car il conviendrait aussi de po-



ser la question aussi et surtout à la CCI et à son bureau, de plus, je n'ai pas non plus «crosé» mon appréciation par une synthèse à faire au sein de Lantegiak.

1- Les zones d'activités en Pays Basque et particulièrement à l'intérieur

Ce thème avait été mis en relief lors de la constitution de la liste, il a été rappelé par les deux membres du bureau à plusieurs reprises. C'est de mon point de vue un thème relativement consensuel à la CCI. Une des options nouvelles, ainsi qu'indiqué dans le programme «stratégie à 5 ans», disponible à la CCI et adopté en séance plénière, est que la CCI assumera la mission d'aménageur selon trois formules possibles et diverses (en maître d'ouvrage unique, en partenariat avec les collectivités locales ou en assignation public/privé). Une «zone de glisse» est déjà «en route», mais sur la côte, l'intérêt d'en faire à l'intérieur du Pays Basque est nettement perçu par Lantegiak, il n'est pas absent des préoccupations de la CCI. Les ébauches de zone, type celle de St Martin d'Arrosa, sont bien sûr de très bonnes augures de l'avis de tous.

2- Les liaisons avec la problématique de la Chambre d'agriculture

Lantegiak a essayé à plusieurs

Pantxoa Bimboire

reprises d'avoir une action concrète sur ce thème. Un des membres de Lantegiak a proposé une rencontre entre les responsables de la CCI et les responsables de EHLG. Cette rencontre a été jugée positive par les participants à la réunion. Mais pour le moment, il n'y a pas de retour concret. Ce qui est certain, c'est que Lantegiak continuera à poser le problème dont les conséquences sont si importantes pour le devenir du Pays Basque intérieur et sa revitalisation par une économie durable, dynamique, diversifiée et tellement porteuse d'espoir, au niveau de la création d'emploi et de richesse (c'est sur ce thème lié à l'économie, en particulier agroalimentaire qu'une action est souhaitable).

3- La 2 fois 2 voies

Lantegiak était majoritairement contre cette décision, mais pas tous ses membres, si bien que les positions officielles n'ont jamais été réellement prises. Certains membres de Lantegiak avaient opté pour des positions du type «oui si» (par exemple négociation de péage différencié allant à un fond de soutien économique géré par le Pays Basque intérieur, création urgente d'une voie pénétrante, adossement à des zones significatives d'activité). Très tôt, nous avons été convié à une réunion où l'exposé des motifs a été présenté. Au cours de cette réunion nous avons demandé des précisions et soulevé des remarques. Nous avons demandé à ce que le bureau reçoive les tenants du non, ce qui a été fait.

4- L'image produit Pays Basque

Nous avons essayé, mal sans doute, d'introduire cette problématique, qui n'est pas réellement traduite dans la «stratégie à 5 ans». Nous avons à revenir sur le sujet, il semble que l'accueil de ce problème soit bon à la CCI: des études approfondies ont été menées depuis plus d'un an en son sein et par ailleurs, elles serviront de cadre de travail dans les approches du Conseil de développement du Pays Basque (Horizon 2020). Mais c'est un sujet qui dépend

aussi (et surtout?) de la capacité des entreprises de se prendre en charge.

5- La langue basque

Ce n'est pas la fonction de la CCI de défendre la langue basque, mais doit-elle rester en dehors des mises en place actuelles d'introduction de bilinguisme «raisonnable»? Evidemment que non et tardivement, c'est vrai, Lantegiak pose cette question. Il ne semble pas qu'il y ait blocage, mais sans doute, c'est un sujet qui doit faire l'objet de décision consensuelle au sein de la CCI. Néanmoins, une partie de la signalisation bilingue est déjà en place depuis quelques mois.

6- Les ports de Bayonne et St Jean de Luz

Lantegiak en a humblement découvert les enjeux et les possibilités. Il y a une véritable stratégie économique de développement de deux activités portuaires (marchandises et pêche). Depuis cette découverte, Lantegiak aura l'occasion de participer aux débats et aux décisions, qui tourneront sans doute dans la récupération de la concession (actuellement la CCI a fait acte de candidature), l'agrandissement des zones portuaires et leurs stabilisations, l'introduction de la qualité/environnement, une action spécifique pêche (une réunion récente a été riche d'enseignement).

En conclusion

L'année 2006 devrait voir se concrétiser des actions intéressantes pour le Pays Basque. Lantegiak s'efforcera de peser sur les points qui lui tiennent à cœur...



... et réjouit que le Président vénézuélien Hugo Chavez, par le biais de son ambassadeur à Washington, propose du fuel domestique à 40% de son prix aux pauvres américains du Rhode-Island, du Massachussets et du Maine ainsi qu'à quatre tribus indiennes. Au total 95 millions de litres sont en cours de distribution auprès de 100.000 foyers dans le nord-est des Etats-Unis. Au Venezuela, non seulement on a du pétrole mais en plus on a des idées!

... et réjouit que le tout nouveau président bolivien Evo Morales fasse précéder sa cérémonie d'investiture d'une célébration conforme à la plus authentique tradition indienne. Revanche des indiens? Que nenni! Leur capitale s'appelle La Paz...

... que François Hollande, compagnon de la candidate à la candidature du PS, se déclare en faveur d'un service civil obligatoire comportant une composante militaire. Les mecs du PS ne savent plus quoi inventer pour retrouver quelque autorité.

... pas tant que ça que Jacques Chirac, actuellement classé 11^{ème} sur 14 présidentiables dans un récent sondage, ne trouve rien de mieux que brandir la menace nucléaire face aux Etats menaçants les approvisionnements stratégiques de la France. Dans son discours du 19 janvier à l'île Longue, base de la Force océanique stratégique, le chef de l'Etat se réserve le «droit de recourir à une frappe limitée pour un ultime avertissement». La fracture sociale n'ayant rien donné, le voilà qui se tourne vers la fission nucléaire.

... que lors de l'émission de France 2 «La Fête de la chanson française», l'animatrice-productrice Daniela Lumbroso cite «Maréchal nous voilà» parmi les grandes chansons de l'époque 39-45. Elle n'avait pas dû boire que du Vichy!

... que notre confrère Sud Ouest, faisant écho aux propos du Président du Conseil régional Alain Rousset, s'interroge sur l'utilité des Sous-préfectures. En Aquitaine, 3 sur 4 d'entre-elles couvrent un territoire de 100.000 habitants. Ainsi qu'Oloron-Ste-Marie qui administre une partie du Béarn et la Soule ne gère que 73.000 âmes. Quand on songe qu'à l'époque de leur création chaque préfecture ou sous-préfecture ne devait pas se trouver à plus d'une journée à cheval. Il y a longtemps que les chevaux sont au pré mais le quadrillage policier, lui, il reste!

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46.11.16. Fax: 05.59.46.11.09. Abonnement d'un an: 55€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Imprimerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°1010 G 87190.



Une gestion de l'eau bien trouble

L'Association de défense des usagers de l'eau et de l'assainissement Nive-Adour dénonce les abus et le manque de transparence dans la gestion de l'eau

L'ASSOCIATION présidée par Peio Saint-Esteben dénonce quatre types de dysfonctionnement:

1) Les aberrations dans les «*emplages*» des Syndicats intercommunaux et les dépenses d'argent public que cela entraîne. 2) Les énormes écarts dans les tarifs (80%) pour un même service rendu, en particulier pour l'Assainissement autonome. 3) Les fortes augmentations du prix de l'eau. 4) Enfin, les toujours difficiles relations avec le délégataire (la Lyonnaise des Eaux).

Multiplicité des Syndicats intercommunaux

Dans la zone de compétence de l'association, pas moins de 6 syndicats gèrent l'eau potable et l'assainissement.

Ainsi, les 16 communes qui gèrent l'Assainissement collectif ont éclaté en 4 collectivités territoriales pour gérer l'Assainissement individuel. Il n'y a pas d'économie d'échelle au niveau du personnel et des investissements. Et les mêmes élus cumulent les postes de présidents et vice-présidents, etc., au détriment de l'efficacité et de la compétence.

Les structures intercommunales s'accumulent avec la mise en place des Communautés de communes, trop souvent sans cohérence. Un exemple parmi d'autres: pour gérer l'assainissement

Assainissement autonome: grandes disparités des tarifs de redevance

La loi sur l'eau de 1992 fait obligation aux communes de s'assurer du bon fonctionnement des Assainissements autonomes par la mise en place d'un Service public d'assainissement non collectif (SPANC) et ce, avant le 1^{er} janvier 2006. Ce SPANC peut être communal ou intercommunal et peut être fait par du personnel propre à la collectivité ou délégué à une société privée.

Les 16 communes du Syndicat intercommunal d'assainissement collectif Ura n'ont pas pu s'entendre pour constituer une seule structure intercommunale qui prendrait en charge le simple contrôle des installations d'assainissement autonome.

Aujourd'hui, quatre collectivités territoriales gèrent l'assainissement autonome. L'association analyse les comptes de ces quatre structures et leurs tarifs respectifs, pour le même service rendu:

- Arcangues, 79 euro, pour le 1^{er} contrôle-diagnostic plus onéreux. A déjà annoncé 45 euro pour le 2^{ème}, au bout des 4 ans. Payable à la prestation.
- Uhabia (Ahetze, Arbonne et Bidart) 80 euro, payable à la prestation.
- Ur Garbitze (huit communes de la Nive) 128 euro, payable en 4 fois = 32 euro/an.

TOUT CE QUI EST LIQUIDE ILS PRENNENT !



autonome, St Pierre d'Irube n'adhère pas à S3A, dont les cinq communes font pourtant partie, comme elle, de la même Communauté de communes.

Pour éviter la multiplication des frais de locaux et de personnels notamment et baisser le coût de l'eau, l'Association des usagers propose une mutualisation des moyens par le regroupement de plusieurs syndicats.

L'association des usagers dénonce également l'absence des oppositions municipales élues au sein des Syndicats intercommunaux. Les délégués sont toujours issus des groupes municipaux majoritaires. Il en sera ainsi tant que les Communautés de communes ne seront pas élues au suffrage universel.

En démocratie, tout pouvoir doit avoir son contre-pouvoir. Avec ses moyens, l'association essaye de jouer ce rôle.

● S3A (cinq communes de l'Adour) 148 euro, payable en 4 fois = 37 euro / an.

● L'agence de l'Eau Adour-Garonne recense, pour le grand Sud Ouest, des tarifs allant pour le 1^{er} diagnostic, de 70 à 190 euro, et à partir de 35 euro pour le 2^{ème} contrôle.

L'association ne peut que constater les résultats de cette gestion:

1) Ur Garbitze et S3A se sont constitué, en 4 ans, une «*cagnotte*». Ainsi, Ur Garbitze a pu provisionné sur son Budget 2005 une somme de 88.500 euro, entre autres, pour acheter au Syndicat Ura un local de 83m² dans lequel s'installeraient les deux employés du syndicat.

2) Ur Garbitze se vante d'avoir réalisé cette cagnotte grâce aux subventions des deux «*emplois jeune*»!

3) On ne peut pas «*pomper*» à la fois, un maximum de subventions et dans le

Les 6 syndicats gérant l'eau potable et l'assainissement

1) L'eau potable

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable Ura:

- Production propre de 28% avec le forage de Errepira à Larressore.
- Autres approvisionnements: auprès du SMUN pour 35% et de Laxia/Ur-suya pour 23% (Régie Bayonne)
- Délégation confiée à la Lyonnaise des Eaux.

● Le syndicat regroupe les communes de: Ahetze, Arbonne, Arcangues, Bas-sussary, Briscous, Cambo, Halsou, Itxassou, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, St Pierre d'Irube, Urcuit, Urt, Ustaritz et Villefranque.

● Alimente environ 18.000 branchements usagers pour une population de près de 50.000 habitants

● L'Association des usagers fait partie de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Syndicat mixte de l'usine de la Nive SMUN:

- Prise d'eau de la Nive à Ustaritz et traitement à l'Usine de Maignon.
- Délégation à la Lyonnaise.
- Approvisionne: Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Guétary, les 17 communes du Syndicat URA, le Syndicat regroupant Boucau, Tarnos, Ondres, St Martin de Seignanx et 3 communes
- L'Association des usagers fait partie de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

2) L'Assainissement collectif

Syndicat intercommunal d'assainissement Ura:

même temps ponctionner également au maximum les usagers.

4) Dans le même temps, le Syndicat Ura achèterait à la Mairie d'Ustaritz un local communal de 234m², où emménagerait les quatre salariés de Ura.

Augmentation du prix de l'eau

L'association estime que le Syndicat intercommunal a trop facilement recours à l'augmentation. Ainsi, concernant l'eau potable, le prix du m³ de Ura a augmenté de +35% en 2 ans (2004/2006).

Des augmentations inacceptables au moment où tant de personnes doivent faire face à des difficultés financières. Pour l'association, pas un seul Maire délégué à Ura n'appliquerait une telle aug-

● Regroupe les mêmes communes que pour la distribution de l'eau sans Cambo qui a sa propre Régie.

- Délégation à la Lyonnaise.
- Raccorde au réseau d'assainissement collectif 7.650 raccords usagers pour environ 35.000 habitants.
- L'Association des usagers fait partie de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

L'Assainissement autonome Le Syndicat intercommunal Ur Garbitze:

● Regroupe les communes de Bas-sussary, Espelette, Halsou, Itxassou, Jatxou, Larressore, Louhossa, St Pierre d'Irube, Ustaritz et Villefranque pour environ 3.000 installations d'assainissement individuel.

● L'Association des usagers fera partie de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Le Syndicat intercommunal S3A:

● Regroupe les communes de Briscous, Lahonce, Mouguerre, Urcuit et Urt pour environ 2.000 installations.

● Le Syndicat intercommunal Uhabia: Regroupe Ahetze, Arbonne et Bidart pour environ 800 installations.

La commune d'Arcangues:

- A créer son propre «*SPANC*» (Service public d'assainissement non collectif), pour traiter environ 600 installations d'assainissement individuel.
- A choisi, une société privée (Agur) pour assurer le contrôle.

La commune Cambo:

● Le SPANC, mis en place en décembre 2005, traite environ 200 installations répertoriées.

mentation sur sa fiscalité communale.

Mieux faire respecter le contrat Syndicat / Société délégataire

L'Association de défense des usagers critique le Syndicat intercommunal Ura qui ne fait pas respecter le contrat souscrit avec la Lyonnaise des eaux.

Pourtant, des exemples récents prouvent qu'il est possible de faire respecter les contrats passés avec la Lyonnaise. Au SMUN (Syndicat mixte de l'usine de la Nive), les élus ont négocié et obtenu, en juin 2005, que les 1,2 millions d'euro provisionnés par la Lyonnaise sur le prix de l'eau entre 1988 et 1999 mais non dépensés soient utilisés à de nouveaux travaux ou remboursés.

■ **Les actions les plus significatives de l'association.** En 1995, concernant l'assainissement autonome, l'association a obtenu l'annulation de la délibération donnant à la Lyonnaise l'entretien des installations individuelles.

A partir de 1997, grâce à l'action de l'association auprès des élus, ces derniers ont chargé le bureau d'étude SP2000 (émanation de l'Association des maires de France) d'un audit des syndicats de l'eau et de l'assainissement Ura puis, la mise en place d'une commission tripartite qui a permis de récupérer la somme de 3.275.000F pour le syndicat de l'eau potable.



Les feux pré-adolescents de la désespérance prolétarienne éteints, deux questions devraient être posées : pourquoi si tard, et pourquoi si peu ? Il faut croire que notre République a encore quelque ancienne vertu qui en fait toujours, aux yeux de tous, l'idéal du bien public.

RENFORCER LA RÉPUBLIQUE

On dit le modèle républicain en échec. C'est l'inverse. Ce qui a échoué est la non application du modèle républicain dans des endroits où la République a partiellement cessé d'exister. Quand la police tutoie systématiquement des jeunes et leur demande leurs papiers cinquante fois plus souvent qu'à d'autres, est-ce le modèle républicain ? Quand on entasse dans des ghettos architecturaux des populations précaires ? Quand on abandonne la prévention pour la seule répression, quand on supprime les subventions aux associations d'insertion ? Quand, malgré plusieurs millions de chômeurs, on fait travailler plus longtemps chaque semaine (fin des 35 heures) et toute la vie (fin de la retraite à soixante ans) ceux qui ont déjà du travail ? Quand on ferme les yeux sur la chaîne infinie de la sous-traitance qui favorise le patronat clandestin, dont sont victimes en particulier les immigrés, est-ce le modèle républicain ? La faiblesse de la

République a entraîné un échec. Elle doit être renforcée.

"Oui mais, et le "communautarisme" ?", entend-on. Il en va du "communautarisme" comme d'autres mots qui, apposés sur une plaie, sont censés tout expliquer. Ce qui s'appelait "nationalités" en Yougoslavie sous Tito a soudain été désigné "ethnies" quand la guerre civile a éclaté ; même chose au Rwanda, voire en Côte d'Ivoire. Des "ethnies", ça s'affronte, non ? L'explication est ainsi fournie par le mot. Les observateurs consciencieux - à com-

"Ce qui a échoué est la non application du modèle républicain dans des endroits où la République a partiellement cessé d'exister."

mencer par les Renseignements Généraux - savent que nos feux français de l'automne 2005 sont aux antipodes du communautarisme. Il s'agit peut-être du degré zéro de la conscience de classe, quand des prolétaires s'attaquent à d'autres prolétaires, mais ce n'est pas le communautarisme.

Nul doute cependant que des conditions spécifiques sont favorables à des replis, des stratégies de survie, manipulables en tout sens. Mais quels

(H)asteko hitza !

Urte batez, Iparraldean, Manu Robles-Arangiz Fundazioak bide ederra egin du!

Fundazioaren egoitza eraberritua izaiten ari zen ber denboran, formakuntza saioak eta mintzaldiak antolatuak izan dira barnekaldean, Baionako unibertsitatean, etab. Duela hilabete pare bat, Fundazioaren egoitza erabilgarria da eta deneri idekia!

Alda!-ren irakurleak gomitatuak zirezte, otiral huntan, **Fundazioaren egoitzaren estreinaldira**. Parada ezin hobea ukanen duzue Fundazioaren egitasmoen hobeki ezagutzeko !

OHARRAK eta AHOLKUAK:
ipar@mrafundazioa.org

son, alors, ces "communautarismes" ? Sont-ils musulmans ? Sont-ils noirs ? Ils contiennent des bribes de toutes les cultures nationales que les immigrés prolétaires du tiers monde amènent dans leurs valises en carton. Mais ces cultures n'ont aucunement le moyen de se redéployer en France au point d'y recréer des systèmes culturels entiers qui, aux côtés de la culture française, créeraient une véritable situation de multiculturalisme. Ceux qui pourfendent le multiculturalisme - la coexistence ou la rivalité de plusieurs systèmes culturels - se trompent encore de cible : le seul multiculturalisme existant en France est celui résultant du choc des civilisations... latine et anglo-saxonne - les seules qui puissent se déployer en tant que systèmes.

PRODUIT DE LA VIE VÉCUE EN FRANCE

Les phénomènes nullement aboutis de communautarismes en France ne doivent rien à l'importation ou à une recrudescence du traditionalisme : ils sont entièrement modernes, le produit de la vie vécue en France, dans l'espace de la République, loin du modèle républicain. Ce sont des communautarismes français. On a parqué, depuis les années soixante, les prolétariats français et sud-européens, puis du tiers monde, dans des cités sépa-

rées, et on voudrait, quarante ans plus tard, que cela n'ait aucune conséquence identitaire ? La seule vraie question est en réalité de savoir pourquoi il y en a si peu : à cause de la République et des droits que des générations de luttes ouvrières ont arrachés.

“La prochaine fois ce ne sera pas seulement la voiture du voisin qui brûlera.”

Il n'empêche : la lecture sociale est insuffisante. Le débat se résumerait alors à la question de la plus ou moins grande intensité de la politique de la ville. Mais on accepterait toujours la même structure de l'espace : une urbanisation infinie et non questionnée, une concentration parisienne et francilienne qui infirme tous les discours décentralisateurs, une population française qui devrait toujours croître...

On se trouve aujourd'hui dans un contexte étrange où le néojacobinisme (du jacobinisme non révolutionnaire de la bourgeoisie triomphante) et le néolibéralisme se rejoignent pour le pire dans l'imaginaire national. La France est imaginée à partir de Paris, la "province" devant être régie par des clones de ce modèle en plus petit. Ce legs néojacobin se conjugue fort bien avec le néolibéralisme puisque ce dernier, à la seule aune de la loi du marché, ne permet des investissements que là où c'est rentable, là où la concentration est déjà la plus forte. Le discours décentralisateur néolibéral cache une reconcentration quotidienne à outrance et l'inexistence de toute démocratisation des territoires.

RIEN N'EST FATAL, TOUT EST POLITIQUE

Dans ce contexte, rien ne semble pouvoir arrêter la croissance de la région parisienne. Un phénomène de même nature se produit, avec les "métropoles d'équilibre" et toutes les agglomérations provinciales qui grossissent indéfiniment non en raison des besoins raisonnés du pays, mais du fait qu'il est de plus en plus dur de vivre à la campagne (quasi-extinction du paysannat, fin des services publics, etc.).

Pourtant on sait, depuis les écrits d'Henri Lefebvre de 1968-1970, que la ville est une formation sociale historiquement dépassée. Cela ne signifie pas qu'elle devrait cesser d'exister, puisque l'histoire a structuré le territoire avec une place de choix pour elle. Mais il est historiquement dépassé de continuer à encore "produire de la ville", quand les progrès technologiques permettent d'urbaniser la campagne, au sens de Lefebvre, d'une répartition égalitaire, sur tout le territoire, des moyens infrastructureux, économiques, sociaux et culturels de la vie urbaine moderne. En dehors de toute politique audacieuse d'aménagement du territoire, dans un contexte où la croissance urbaine infinie est considérée comme "naturelle", la politique de la ville n'est rien d'autre que l'accompagnement social du laissez-faire.

Les émeutes de novembre sont un petit signe de la grande crise à venir. Devrait être à l'ordre du jour une politique d'aménagement du territoire remettant en cause l'imaginaire national de la France organisée exclusivement en fonction du rapport à la capitale et à la ville, sans que les sociétés locales ne soient considérées comme pertinentes, sans qu'elles influent sur le maillage territorial de la République, sans que la loi de la rentabilité à court terme soit contestée. Il faut une politique de long terme de décroissance urbaine et d'urbanisation de la campagne (au sens de Lefebvre). Cette politique devrait être déclinée dans absolument tous les secteurs car rien n'est fatal, tout est politique.

Il ne s'agit pas d'un programme populiste pour gagner les prochaines élections, mais d'une politique pour assurer l'avenir de la prochaine génération. Car la prochaine fois, ce ne sera pas seulement la voiture du voisin qui brûlera.

18 décembre 2005

Michel Cahen^(*)

^(*) Michel Cahen est chercheur CNRS à Sciences Po Bordeaux et l'un des animateurs du Comité girondin du 29 Mai (ex-comité pour le Non de gauche). Il s'exprime ici à titre personnel.

PS : Michel Cahen donnera une conférence à la Fondation Manu Robles-Arangiz le 13 février 2006 à 19h00



Klixka

Kirola!

Zoin maite dutan kirolak, akidura sano eta on egile bat sendiarazten dautalarik... Batzuetan bakarrik, husteko bezala... beste batzuetan taldean kalaka gorrian, zangoak eta mihia kurriarazten ditudala.

Zoin maite dutan kirola,

- ◆ jendeen elgarretaratzaille delarik,
- ◆ ederki egina, behatzailearentzat ikusgarri eta pozgarri delarik,
- ◆ auzoaren ezagutzeko estakurua bilakatzen delarik,
- ◆ norberaren orekatzaille delarik,
- ◆ haurrentzat, beren baitan konfiantzia hartzen laguntzen dituelarik,
- ◆ telebixta edo game boy-aren aintzinetik urrundurik, taldean elgarrekin indar eginez, ahal duten hoberena ateratzen erakasten dielarik...

Bainan zoin hastio dutan kirola,

- ◆ bestearekin zoin gehiagoka bilakatzen delarik,
 - ◆ kirolari bat miliunka "saldu edo erositia" delarik,
 - ◆ erremedio edo azkartzaileek kirolaria funditzen dutelarik,
 - ◆ izigarriko balentria ikusi ondoan ez zela egiazkoa, egilea dopatua zela erraiten daukutelarik,
 - ◆ match batean kolorezko larrua duten jokolariak irainduak direlarik,
 - ◆ bi taldeen sustengatzaileak elgarren artean joka artzen direlarik,
 - ◆ kirol zelairat heltzeko, "kirolzaileak" CRS-ek babesturik aintzinatzen direlarik,
 - ◆ sustengatzaileek kirolaz burua beterik, inguruan iragaiten dena ahanzten dutelarik,
 - ◆ munduan edozoin gauza gertaturik ere, berrietan kirol xapelketa baten ondorioa lehen emana delarik,
 - ◆ herrietan, haurren hezitzaile omen diren clubetan, hoberenak baizik gorensten direlarik,
 - ◆ etxeko saluneko aulkiaren gainean, jendea orroaz eta sakreka arrazten duelarik,
-eta hortan gelditu behar dut, bestela ez duzue sinetsiko kirola maite dudala.

Gainekotx



Tribune Libre
Iritzia

La victoire du Parti Conservateur du Canada

Un retour timide à de vieilles amours pour le Québec ?



Michel
Usereau

Les élections fédérales canadiennes ont porté au pouvoir le Parti Conservateur de Stephen Harper le 23 janvier 2006. Pour mieux comprendre les résultats de cette élection, il importe de connaître les acteurs en présence ainsi que quelques données historiques essentielles.

RÉFÉRENDUM DE 1980 ET RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Après l'échec du OUI au référendum sur la souveraineté du Québec en 1980, le gouvernement fédéral avait promis de réformer le système politique du Canada pour faire une meilleure place au Québec. Pourtant, en 1982, le Canada a rapatrié sa Constitution (jusqu'alors entre les mains de l'Angleterre) sans l'accord du Québec, qui s'est donc vu imposer une constitution qu'il n'a jamais signée. Le gouvernement fédéral à cette époque était formé par le Parti Libéral du Canada, qui fait encore aujourd'hui la promotion d'un Canada au pouvoir centralisé.

ACCORDS DU LAC MEECH ET DE CHARLOTTETOWN

En 1987, les gouvernements québécois et canadien décident de faire une nouvelle ronde de négociations pour inclure le Québec dans la Constitution canadienne et y faire reconnaître qu'il constitue une "société distincte". Le parti au pouvoir au Canada est alors le Parti Progressiste-conservateur, qui veut se faire l'acteur de la réconciliation canadienne. Les ténors du Parti Libéral du Canada s'opposent à cet accord parce qu'il octroie des pouvoirs supplémentaires à une province et contribuerait ainsi à une éventuelle dislocation du Canada.

L'accord du Lac Meech sera finalement un échec. Plusieurs membres du Parti Progressiste-Conservateur, déçus du fédéralisme canadien, quitteront alors le parti en 1990 pour devenir souverainistes et fonder le Bloc Québécois, parti chargé de représenter et de défendre le Québec au parlement fédéral. Ne présentant de candidats qu'à l'intérieur des frontières du Québec, le Bloc ne peut évidemment pas former le gouvernement du Canada, ce qui n'empêche pas les Québécois de voter majoritairement pour ce parti souverainiste et progressiste.

En 1992, une nouvelle tentative est faite par le Parti Progressiste-Conservateur et le gouvernement du Québec pour réintégrer le Québec dans la Constitution. Les Canadiens et les Québécois rejettent l'accord par référendum, les premiers parce qu'il "accorde trop au Québec" et les seconds, parce qu'il ne leur donne pas assez. Les Québécois et les Canadiens ont montré, par ce référendum, la profondeur du fossé qui les sépare dans la conception de leur pays.

Le Parti Progressiste-conservateur payera le prix de cet échec. Aux élections fédérales suivantes, il sera pratiquement rayé de la carte électorale par les Libéraux (au Canada) et le Bloc Québécois (au Québec). Le parti ne se remettra jamais de cette débâcle.

RÉFÉRENDUM DE 1995

En 1995, le gouvernement québécois organise un référendum sur la souveraineté du Québec. L'option souverainiste a le vent dans les voiles. Après une campagne controversée, le NON finit par triompher, mais avec une maigre avance de 1,2%. Pour les Libéraux, il s'agit maintenant de prétendre que tout va bien dans un Canada où la moitié des citoyens du Québec ont exprimé leur désir de devenir un pays.

RÈGNE LIBÉRAL

Le Parti Libéral gouverne le Canada pendant des années sans qu'aucun parti d'opposition ne puisse espérer le remplacer : le Bloc Québécois ramasse un nombre énorme de sièges au Québec, mais il est absent du Canada; la nouvelle Alliance canadienne, très proche des valeurs de la droite religieuse américaine et à des années-lumière des valeurs des Québécois, est confiné à l'ouest canadien; et le Nouveau Parti Démocratique, parti de gauche plus près des préoccupations des Québécois mais qui déplaît par son réflexe centralisateur, ne s'est jamais vraiment approché du pouvoir.

"1982tik geroztik, Québec-eko Nazio Biltzarrak ez du sekulan izenpetu nahi izan Canadako Konstituzioaren jatorrizko bertsioa. Québec-eko Gobernu federalistek ere (hots, Canada zaleek) gaur egun Jean Charest-enak bezala, ez dute izenpetu !

PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

L'Alliance Canadienne, ultra-conservatrice, n'avait jamais pu sortir de l'ouest canadien pour aller conquérir l'électorat des autres provinces. En décembre 2003, l'Alliance Canadienne et ce qui reste du Parti Progressiste-conservateur choisissent de fusionner pour devenir le Parti Conservateur du Canada.

Aux élections de 2004, le Parti Conservateur ne fait élire aucun député au Québec. Les raisons en sont claires : son opposition au mariage gay, son désir de revenir en arrière au sujet du droit à l'avortement, son appui à la guerre en Irak, son désir de se retirer des accords de Kyoto, son appui à la privatisation du système de santé et ses positions peu sympathiques envers les français ont fort peu d'attraits pour l'électorat

québécois. Le Parti Libéral poursuit son règne.

LE SCANDALE DES COMMANDITES

C'est alors que le Bloc Québécois met à jour un scandale impliquant le Parti Libéral du Canada. En effet, après le référendum de 1995, d'importants fonds publics avaient été utilisés par le Parti Libéral pour faire la promotion du Canada au Québec : campagnes de publicité, drapeaux, etc. Non contents d'avoir tenté d'acheter l'allégeance des Québécois envers le Canada, les Libéraux en ont profité pour détourner des sommes énormes vers les poches des amis du parti. Une commission d'enquête a fait entendre tous les acteurs de cette fraude savamment orchestrée. Il n'en fallait pas plus pour que les partis d'opposition se liguent contre le Parti Libéral et fassent tomber le gouvernement.

VICTOIRE DES CONSERVATEURS

La victoire des Conservateurs au Canada le 23 janvier dernier peut être expliquée en bonne partie par le scandale des commandites. Au Québec, le scandale a entraîné une dégringolade du Parti Libéral au profit du Bloc Québécois. Comment expliquer alors l'importante poussée du Parti Conservateur au Québec qui y récolte 24% des voix, aux dépens du Bloc Québécois (qui obtient tout de même 42% des voix) ?

Les Québécois ont déjà voté massivement pour le Parti Progressiste-conservateur, à l'époque de l'accord du Lac Meech. Puis, c'est vers le Bloc Québécois qu'ils se sont tournés, un parti fondé par d'anciens conservateurs (mais devenu rapidement très progressiste). L'élection au Québec de dix députés du parti de Stephen Harper pourrait bien être un retour à ces vieilles amours conservatrices de l'époque de Meech. En effet, ce parti, qui affirme vouloir décentraliser le pouvoir au Canada, partage certaines caractéristiques avec le défunt Parti Progressiste-conservateur. Les nationalistes "mous" pourraient y trouver leur compte. Par contre, les Québécois tentés par cette nouvelle option risquent de déchanter devant un parti aux valeurs sociales si radicalement opposées aux leurs. Auraient-ils oublié que les membres de ce parti sont souvent des partisans d'un Canada unilingue anglais, qu'ils ont lutté contre la loi protégeant la langue française au Québec, qu'ils espèrent abolir le mariage gay et appuyer les Américains en Irak ?

DIVERGENCE FONDAMENTALE

Peut-être ce face-à-face entre les Québécois et la nouvelle droite canadienne fera-t-il plus de flammèches que monsieur Harper voudrait bien le croire. Comme le faisait remarquer le chef du Bloc Québécois dans son discours, les Québécois et les Canadiens viennent d'élire des partis qui leur ressemblent : un parti souverainiste progressiste au Québec, et un parti fédéraliste conservateur au Canada. On pourrait y lire l'expression d'une divergence fondamentale.



Asteko Fitxa

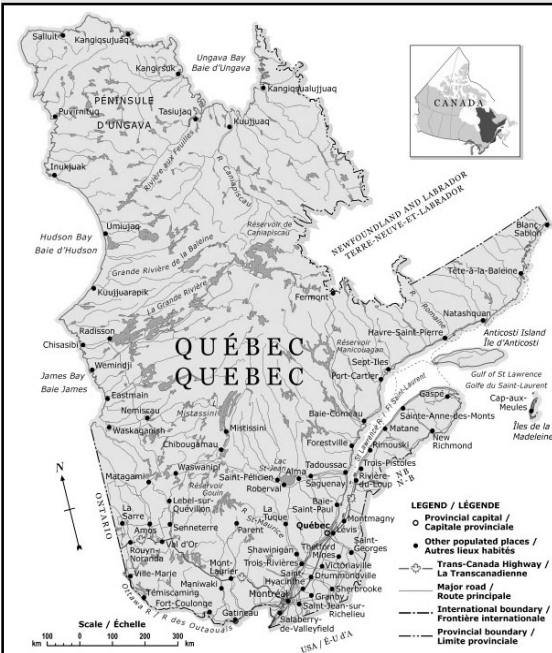
Alda!



L'agenda de la Fondation Manu Robles-Arangiz

Le Québec !

En complément de la Tribune Libre sur le rôle que joue le Québec dans la politique fédérale canadienne, Alda vous présente quelques données clés concernant le Québec !



◆ Biztanlegoa :

2004an Québec-ek 7 542 800 biztanle zituen. Guttu gora behera Canadako biztanlegoaren laurdena. Québec-eko %80a frantses hizduna da. Besteak aldiriz ingeles hizdunak. Azkenik, 10 nazio amerindiarrak eta inuita nazioa biztanlegoaren %1a dira bakarrik.

◆ Geografia :

Québec-ek 1 667 441 km²-ko azalera du (Frantzia baino 3 aldiz haundiagoa da).

◆ Historia :

1534 : Jacques Cartier Gaspé-ko baiian lurreratu da eta Frantziako erregea den François 1er-ren izenean lurren jabetza hartzen du.

1763 : Pariseko Itunaren bidez, Frantziako erregeak uzten du Britaniar Erresumari Canada eta haren "dependentzia" guzian jabetza.

1867 : Britaniar Ipar Amerikaren Itunaren Aldarrikapena : Canadako probintzien federazioa sortzen da (Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse eta Nouveau-Brunswick-ek osatzen dute).

1960 : Québec-eko "Iraultza lasaiaren" hasiera. Jendartearen eta ekonomiaren modernizazio biziaren hasiera.

1976 : Lehen aldikotz, Parti Québécois-k, subiranotasunaren alde den alderdiak, Québec-eko parlamentuan poderea hartzen du.

1980 : Erreferendum baten karietara, Québec-eko biztanlegoak Parti Québécois-ri gobernu federalarekin "subiranotasun-elkartasun"-akordioaren negoziatzeko mandatu ez dio eskaintzen.

1995 : %1,16 diferentziarekin, erreferendumaren emaitzak Status Quo konstituzionala atxiki du.

◆ Ekonomia :

162 mila milioiko BPGd-arekin, Québec-eko ekonomia ELGA-ko lehen 20 herri aberatsenetan kokatzen da.

Sessions de formation au local de la Fondation : 20, rue des Cordeliers, dans le Petit Bayonne

☞ Vendredi 27 janvier à 19 H 00 :

Inauguration officielle du siège de la Fondation MRA en présence d'une délégation d'ELA dont Jose Elorrieta et German Kortabarria, les danseurs et txistulari d'Orai-Bat, présentation des locaux et de leur futur fonctionnement, prise de parole et diaporama, apéritif et pintxoak, ouvert à toutes et à tous.

☞ Mardi 31 janvier à 19 H 00 :

Cycle de formation aux techniques associatives : **l'organisation d'évènements divers**, concerts, rassemblements, fêtes, soirées...

☞ Publications de la Fondation :

Nous venons d'éditer une brochure sur l'explosion des banlieues dans l'Etat français intitulée **"Banlieues : le modèle français en question ?"**, dans le but d'apporter quelques éclairages sur les raisons structurelles d'une telle crise. Comprenant des textes en euskara, français et espagnol, vous pouvez vous la procurer gratuitement au local de la Fondation à Bayonne.



La Fondation Manu Robles-Arangiz

a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de ses locaux le vendredi 27 janvier à 19 H au 20, rue des Cordeliers dans le Petit Bayonne (Présentation des locaux, buffet-apéritif, danseurs et txistulariak d' Orai-Bat)

En vous remerciant par avance pour votre présence, nous vous adressons l'expression de nos salutations les plus amicales.

Manu Robles-Arangiz Institutua Fundazioak,

Baiona 11ipiko Cordeliers karrikako 20an den bere egoitza berriaren estreinarako gomita luzatzen dautzue, heldu den urtarrilaren 20an ostiralez, arratseko Tetan (Lokalaren aurkezpena, pintxoak eta urupaldia, Orai-Bat-eko dantzari eta txistulariak)

27an ikusiko zaituztegunokoa, aitazinetik milesker eta onar itzazue gure agurrik beroenak.



Alda!

Manu Robles-Arangiz
Institutua Fundazioa

20, Cordeliers karrika, 64100 – Baiona

Tel. + fax : +33 (0)5 59 59 33 23

E-Mail: ipar@mrfundazioa.org

www.mrfundazioa.org

Zuzendaria: Fernando Iraeta

Ipar Euskal Herriko arduraduna:

Txetx Etxeverry

Alda!-ren koordinatzailea:

Xabier Harlouchet



Emile Biasini réécrit l'histoire de la MIACA

Le président de la Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine fut ardemment combattu par les abertzale et les écologistes pour ses projets d'aménagement ou plutôt de «déménagement» et de touristification outrancière de la Côte

«**B**IASINI, le sauveur d'Aquitaine», titre complaisamment le quotidien *Sud Ouest* dans son édition du 14 janvier qui lui accorde une pleine page d'interview. En règle générale, ce n'est qu'après leur décès que l'on écrit ou clame le panégyrique d'un individu. Mais Emile Biasini fait plus fort, comme Mitterrand: à 83 ans, il sculpte lui-même son apologie.

De 1970 à 1988, ce haut fonctionnaire qui avait commencé sa carrière dans les colonies (Bénin, Guinée, Tchad), présida la Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine (MIACA) et fut chargé de mettre en musique la touristification et la bétonisation sur la côte de la Pointe du Verdon à Hendaye, en faisant appel à des investisseurs privés et en sensibilisant les élus locaux à ces questions pour financer les infrastructures et surtout disposer des terrains. Son but, faire venir des millions de touristes chaque année, de mai à la Toussaint. Son arme, l'argent public. De 1970 à 1980, il aura déversé sur l'Aquitaine plus de 900 millions de francs —somme considérable à l'époque— et aura poussé les collectivités locales à investir cinq à six millions de francs, tout cela afin que les promoteurs misent à leur tour 10 milliards de francs sur la réussite de l'opération.

Aujourd'hui comme hier, Emile Biasini se présente comme un humaniste soucieux de limiter le tout béton et de «protéger 200.000 hectares d'espaces naturels de toute spéculation foncière, ce qui pourrait s'appeler une belle opération écologique». Et il se paye le luxe, toujours dans cette interview, d'asséner un coup de patte aux écologistes qui se sont opposés à lui et le font «hurler de rire».

Amnésique

L'amnésie de M. Emile Biasini n'a d'égal que son ego sur-dimensionné et sa capacité à réécrire le rôle positif de sa Mission... comme celui de la colonisation, qu'exige aujourd'hui les députés français!

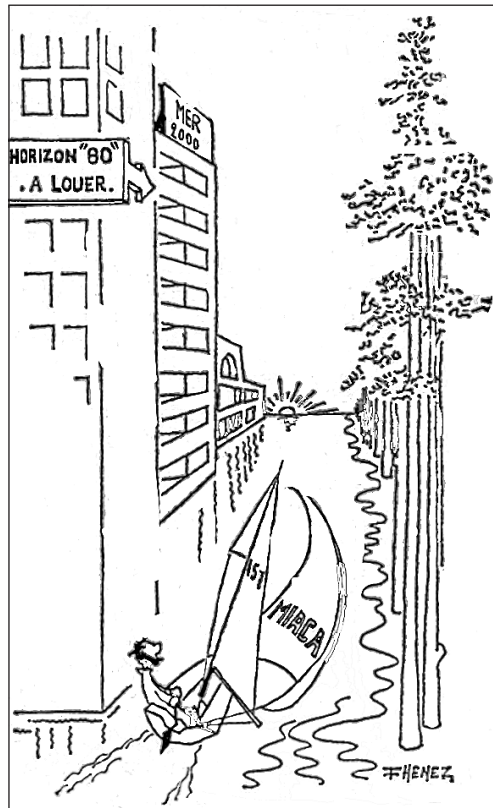
Notre grand commis de l'Etat oublie la marina de Talaris au bord de l'étang de Lacanau où un promoteur très astucieux s'approprié 150 hectares de forêt. Il n'a aucun souvenir de la station balnéaire géante de Contis à Seignosse, avec ses 10.000 lits sur des kilomètres de dune. Il n'a jamais entendu parler des immeubles-barre de trois étages sur 600 mètres avec 2500 lits dans les buildings Océanide à Lacanau: «Style indigent, erreur monumentale, honteuse concession aux promoteurs...» dénonçait pourtant *Le Monde* du 20 novembre 1976, sous la

plume d'un de ses plus brillants collaborateurs, Marc Ambroise-Rendu. Aux oubliettes le projet de 21.000 lits prévus autour d'un site fragile de Hourtinpourt, auquel s'opposa la fondation Espaces pour demain en achetant des terrains.

Emile Biasini prétend en 2006 qu'il «voulait respecter l'âme et le visage de l'Aquitaine, cette région si particulière», et d'évoquer le «cancer de l'urba-

1976 signée Jacques Chirac, concernant la protection du littoral. Il y était expressément interdit d'urbaniser les dunes, les forêts, les versants donnant sur la mer ou les lacs, de créer des ZAC en bordure du littoral, d'en créer à l'intérieur en matière de schéma d'urbanisme et de lotir sans POS. Nombre de projets de la MIACA se trouvaient compromis. Mais, miracle! Une seconde instruction interprétant la première est arrivée le 3 novembre. Signée Raymond Barre, elle autorise la Mission à créer des ZAC ainsi qu'à urbaniser la forêt et les dunes. Emile Biasini ne nous révélera jamais l'ampleur de son travail de lobbying pour contourner la loi.

En 1978, les projets de construction de 5.000 logements à Ibarritz-Mouriscot (pour assainir les marais...) et de 32.000 m² de béton, plage des Basques à Biarritz (pour protéger la falaise...) sont prêts à voir le jour. C'est sans compter le combat de ceux qui sur place, sur le terrain, s'y opposent avec acharnement, comme ils se sont opposés en vain à la construction du Victoria Surf de Biarritz. Ceux qui aujourd'hui «font hurler de rire» Emile Biasini, ce sont les écologistes de Jeu-nes et nature puis de Pays Basque Ecologie et les



Dessin de Chenez paru en 1976 dans un supplément du Monde.

abertzale de Mende Berri, *Enbata*, EHAS ou Jazar. Ils tirent à boulets rouges sur le bras droit que Biasini missionne en Pays Basque, le Landais Louis Arretche qui nous explique docement qu'il refuse de construire un mur de béton face à la mer, comme sur la Côte d'Azur... C'est pour cela qu'il propose la construction d'immeubles orientés perpendiculairement au littoral. Beau comme une trouvaille d'énarque. Avec en prime un air connu: «Le rééquilibrage de la côte et de l'intérieur» nécessaire et urgent. Alors que Biasini a le soutien des élus de droite et de gauche de tout l'parralde, les abertzale et les écologistes, éternels poil à gratter, alertent l'opinion, manifestent et pétitionnent contre les projets de l'Untxin et plusieurs ports de plaisance. Le projet touristique d'un Luna Park dans la gigantesque salle de la Verna au gouffre de la Pierre Saint Martin entre Soule et Baretous restera dans les cartons,

Trouvaille d'énarque

La loi littoral n'existait pas à l'époque, mais une simple instruction du 4 août

comme la création de 34.000 lits prévue en Pays Basque intérieur. Nous avons pour porte-drapeaux, un paysan de Haux, Jean Pitrau et Pierre Lebaillif.

Jacques Ellul

A l'échelon de la Région, des personnalités aussi prestigieuses que le philosophe Jacques Ellul et Bernard Charbonneau prennent la tête de l'opposition à Emile Biasini et sa MIACA, au sein du Comité de défense de la Côte Aquitaine. Début 1978, ils obtiennent auprès du tribunal administratif l'annulation des déclarations d'utilité publique prises par le préfet pour assurer «l'aménagement babylonien» de 250 hectares et plusieurs milliards d'anciens francs à Port d'Albret. Et l'on pourra méditer aujourd'hui la question posée par Jacques Ellul dans une tribune libre du 8 juin 1978 et toujours d'actualité: la MIACA «ne veut pas opérer une reconversion redoutable en proposant un aménagement sur d'autres bases: par exemple, calcul de ce que peut effectivement supporter comme nombre de touristes un milieu naturel (lac ou forêt) sans être détruit et aussi de ce que peut supporter une population locale comme afflux d'estivants sans être déstructurée en tant que communauté. Comment, non pas adapter la nature au touriste, mais le touriste au milieu où il va venir?» Celui qui fut professeur d'histoire et de sociologie à l'université de Bordeaux I, dès 1976, cloua au pilori la Mission et son président: «Elle a cédé au spectaculaire, à l'idéologie de l'argent, à la mise en exploitation du milieu naturel comme d'une ressource économique potentielle, à une image contestable du progrès».

N'en déplaise à M. Biasini, beaucoup des projets pharaoniques de la MIACA ont échoué face à ses opposants déterminés ou engloutis par les sables et les embruns de l'Atlantique. Et c'est heureux.

Toute honte bue, Emile Biasini affirme dans le récent entretien accordé à *Sud Ouest*: «Je suis fier d'avoir toujours été fidèle au service public républicain». Ce membre éminent de l'élite dirigeante de ce pays qui a manipulé des milliers de m² de SHON, a la morgue infinie d'achever son interview-testament en essayant de nous apitoyer: «Je ne possède rien que deux mètres carrés au cimetière Montparnasse, où ma femme m'attend». Alors, disons-le lui crûment au risque de déplaire, nous n'irons pas «cracher sur sa tombe» parce nous sommes bien élevés, mais nous n'irons pas non plus verser une larme dessus.

A. D.-P.

Le leader de l'ERC, Carod-Rovira, rejette

Au terme de l'accord, le mot «nation» n'apparaît que dans le préambule du nouveau statut de la Catalogne

AUCUNE des deux grandes revendications approuvées dans le projet de nouveau Estatut voté par 90% des députés du Parlement catalan le 30 septembre 2005 (1), n'est contenu dans l'accord conclu, samedi 21 janvier à la Moncloa, entre le chef du gouvernement espagnol José Luis Rodríguez Zapatero et le leader de Convergència i Unió, Artur Mas. A savoir, la reconnaissance de la Catalogne comme nation et la capacité de collecter et de gérer l'ensemble des impôts.

La Catalogne demeure une «nationalité» parmi d'autres

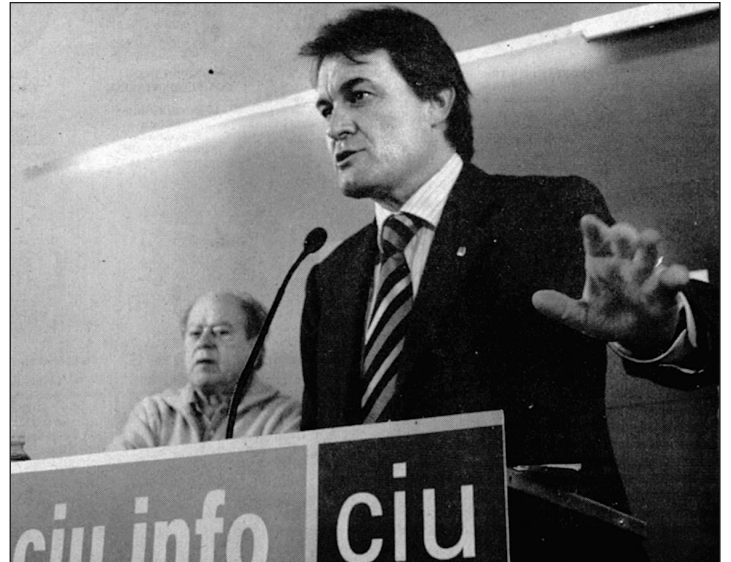
Le terme de nation ne figurera que dans le préambule du statut: «Le Parlement de Catalogne, en accord avec le sentiment et la volonté des citoyens et citoyennes de Catalogne, a défini la Catalogne comme nation. Cette réalité nationale trouve sa traduction dans l'article 2 de la Constitution espagnole qui définit la Catalogne comme nationalité». En

apparaissant dans le seul préambule comme un simple rappel du vote du Parlement catalan, la dénomination de la Catalogne comme nation demeure purement symbolique et n'acquiert aucune valeur normative. Rien ne change par rapport au précédent statut de 1979. La Catalogne demeure définie, selon les termes de la Constitution espagnole, comme une «nationalité», ainsi que six autres communautés autonomes: CAB, Galice, Aragon, Andalousie, Canaries et Communauté valencienne. Un compromis qui ne satisfait pas le parti de la gauche indépendantiste, Esquerra Republicana de Catalunya. Son leader, Josep Lluís Carod-Rovira, juge inacceptable cette définition de la Catalogne qu'il qualifie de «demi-douzaine de lignes bien écrites d'un point de vue littéraire».

Sur le plan de l'autonomie financière, l'accord PSOE-CiU prévoit une augmentation de la part des divers impôts et taxes gérés par la Catalogne: de 33% à 50% pour l'impôt sur le re-

venu, de 35% à 50% pour la TVA et 48% à 58% pour les taxes sur l'alcool, le tabac et les hydrocarbures. De plus, le gouvernement espagnol s'engage pour quatre ans à investir à

hauteur de la part catalane au PIB (Produit intérieur brut) de l'Etat espagnol. Sur ce chapitre économique, l'ERC émet de sérieuses réserves et attend d'en connaître le détail. Le



Artur Mas, leader de CiU. Derrière lui, l'ancien chef de file du parti, Jordi Pujol

Vers la souveraineté du Québec

C'est en présence d'un représentant du parti indépendantiste québécois, et d'autres mouvements identitaires comme le Mouvement Enbata. Les évolutions de l'Irlande et du Québec s'inscrivent dans la conscience au moment du référendum au Québec, sur la «Souveraineté-association» avec le Canada, échouait à 1% près, avec une participation de 59%. L'ex-Premier ministre de la province et président du Bloc québécois (indépendantiste) jusqu'à cet été, Jacques Parizeau, a déclaré:

PENSEZ-VOUS vraiment que le Québec sera indépendant dans trois à quatre ans?

Bernard Landry: C'est ce que je pense. Parce que l'argumentation souverainiste développée depuis les années 60 est solide, fondée sur des réalités. Une nation doit être libre, elle doit contrôler son destin. Il est imprudent de laisser son destin à la majorité d'une autre nation, même si celle-ci n'est pas hostile.

Pourquoi un troisième référendum serait-il le bon après deux échecs?

B. L.: Les peuples évoluent lentement, surtout s'ils choisissent un cheminement strictement démocratique. Il faut parler, convaincre. Le mouvement indépendantiste était marginal dans les années 60. En 1980, il avait l'appui de 40 % des électeurs et en 1995 de 50 %. Il était difficile pour les Québécois des générations antérieures de quitter le Canada, parce que dans leur esprit ils avaient fondé ce pays. Ils se décrivaient comme des Canadiens français, les autres c'étaient des An-

glais. Ce changement culturel a pris plusieurs générations. On ne change pas de nom, d'identité comme cela.

Souverainistes, ça fait moins peur qu'indépendantistes?

B. L.: Le mot n'est pas employé ici dans le même contexte qu'en France. Pour moi, il est synonyme d'indépendance nationale, mais en parlant de souverainisme on veut marquer que l'indépendance se fera dans l'interdépendance. Comme la France, qui a choisi de remettre une partie de ses compétences dans un espace plus vaste mais reste une nation, membre des Nations unies. On compare parfois l'Europe à l'espace canadien, mais ce n'est pas la même chose: 3% de vos impôts vont à l'Europe, pour moi c'est la moitié qui va à Ottawa. C'est ça une nation dominée par une autre.

Est-il normal de faire des référendums jusqu'à ce qu'on gagne?

B. L.: La démocratie, c'est la démocratie. Terre-Neuve a voté trois fois avant de devenir une province, l'Irlande deux fois avant de dire oui à Maastricht.

Vous ne vous sentez pas du tout Canadien?

B. L.: Pas du tout. Je n'ai pas d'animosité non plus. Si je voulais brasser le passé, la période coloniale, je pourrais en avoir. Je me sens Québécois, sans ressentiment. Nos frères issus de l'immigration deviennent aussi Québécois. Quand ils arrivent, ils ignorent tout du Québec. Ils sont reconnaissants au Canada qui les a accueillis. Mais, au fur à mesure qu'ils vivent au Québec, ils comprennent le mouvement souverainiste. En 1995, des allophones avaient voté oui. De 15 à 20%. Aujourd'hui, on est à 35%. Suivant leur histoire, les immigrés d'origine latine par exemple, les Maghrébins, les Africains, on est à 50%. Chez les Québécois immigrés de France, c'est presque 100% d'adhésion au Québec.

Pour vous, le référendum a été volé, il y a dix ans?

B. L.: Le gouvernement canadien s'est déshonoré. Le Québec a des lois et traditions démocratiques très strictes. Notamment sur le financement des partis et des campagnes. Les dépenses sont transparentes et

d'un montant limité, mais le gouvernement fédéral a dépensé des millions de dollars qui ont déséquilibré la campagne. Il a aussi accéléré les procédures d'immigration pour des raisons purement politiques (donnant la citoyenneté et le droit de vote à des immigrés réputés antisouverainistes), alors que c'est une grande responsabilité d'accorder la citoyenneté.

Cette idée souverainiste est-elle conciliable avec des projets économiques ou politiques autres qu'indépendantistes?

B. L.: On a concilié les deux. On a fait mentir la formule. Avec nous, le Québec s'est transformé en économie de haute technologie, à haute valeur ajoutée. Avant, on exportait des lingots d'aluminium, du minerai de fer, du bois. Aujourd'hui, on exporte des médicaments, des avions, des ordinateurs, des effets spéciaux. Il y a plus de travailleurs dans l'aérospatiale à Montréal qu'à Toulouse.

Si ça marche aussi bien, pourquoi quitter le Canada?

B. L.: Ça marcherait mieux. Cela dit, les indépendances nationales ne sont



l'accord PSOE-CiU

me, et la Generalitat ne pourra pas lever seule l'impôt

parti indépendantiste devrait rencontrer dans les prochains jours, à Madrid, l'équipe négociatrice du PSOE. Naturellement le PP considère cet accord comme anticonstitutionnel. Mais le président de sa succursale catalane, Josep Piqué, reconnaît que les termes de l'accord PSOE-CiU ne sont pas éloignés de ses positions. A Madrid, le secrétaire général du PP Angel Acebes fait savoir qu'il ne tolérera aucune divergence au sein du parti.

Diviser pour mieux régner

En négociant samedi dernier en secret, pendant six heures, un accord au finish avec CiU —qui, rappelons-le, représente l'opposition parlementaire au gouvernement de Catalogne PSOE, ERC, ICV—, le chef de gouvernement espagnol est parvenu à rabaisser les prétentions catalanes et s'ouvrir la voie d'une approbation sans problème au Cortés. Même si l'ERC maintient son refus d'approuver le nouveau statut, les voix du PSOE, d'IU et de CiU suffisent pour dégager une majorité.

L'autre gagnant est bien entendu CiU. Rejeté dans l'opposition après les dernières législatives catalanes, il redevient le partenaire privilégié et accommodant du pouvoir en place à Madrid. Le conflit entre les deux partis catalans, CiU et ERC, ne date pas d'hier et n'est allé que croissant tout au long du processus de négociation du nouveau statut. Si aucun accord n'est trouvé entre l'ERC et le PSOE, on pourrait peut-être assister en Catalogne à un renversement d'alliance, avec la constitution d'un gouvernement autonome PSOE-CiU.

L'accord PSOE-CiU sur le nouvel estatut n'est pas sans conséquence sur la résolution du conflit en Euskal Herri. Le Lehendakari Ibarretxe avait déjà appelé l'attention du pouvoir espagnol sur la tentation que celui-ci pouvait avoir de se servir du nouveau statut catalan comme "modèle" pour un accord avec les Basques.

(1) Seuls les 15 députés PP avaient refusé de voter en faveur du projet de statut. (Voir *Enbata* du 6 octobre 2005, numéro 1897).

Québec

ntitaires, que fut créé, le 15 avril 1963 à Itxassou, abertzale. Il y a dix ans, le 30 octobre 1995, e participation record de 94%. Bernard Landry, 68 ans, été, ne renonce pas au combat de sa vie (1).

pas des questions matérielles. Si on disait à Jacques Chirac «je te garantis 10 % de richesses en plus si ton pays devient un Land allemand», que répondrait-il?

Qu'attendez-vous de la France dans cette marche à l'indépendance?

B. L.: La France nous a toujours ac-

compagnés d'une façon impeccable. «Sans ingérence, sans indifférence», comme on dit. Mais ce n'est pas la France qui fera l'indépendance pour nous. Quand même, je me souviens qu'en 1995 un sondage avait été organisé en France sur la souveraineté du Québec et le oui avait gagné.

(1) Interview de *Libération*.

Résultats des élections fédérales canadiennes du 23 janvier 2006

■ Sur les 308 sièges du Parlement canadien:

Parti conservateur	124	(36,3%)
Parti libéral	103	(30,2%)
NPD	29	(7,5%)
Bloc québécois	51	(10,5%)
Verts	0	(4%)

■ Au Québec:

Bloc québécois	51	(42%)
Parti conservateur	10	(24%)
Parti libéral	13	(20%)
NPD	0	(7%)
Verts	0	(4%)

Sur la scène fédérale, le Parti conservateur de Stephen Harper a réussi à mettre un terme à une domination libérale de plus de 12 ans. Mais il devra

trouver des alliés car il ne dispose pas d'une majorité parlementaire. Touché par un scandale, le Parti libéral perd le pouvoir mais sauve les meubles. Le parti de gauche NPD (Nouveau parti démocratique) gagne 10 sièges. Au Québec, le Bloc québécois reste majoritaire mais perd trois sièges (51 contre 54). Le Parti conservateur, contrairement aux élections précédentes, réussit à faire élire des députés. Le Parti libéral obtient 20% des voix et 13 sièges contre 21 précédemment.

Le Bloc québécois de Gilles Duceppe progresse sur Montréal tandis que le Parti conservateur réussit une percée sur la ville de Québec.

■ **Il était de ce sang-là.** Né à Paris de parents exilés, bien connus à Euskal Etxea, avec eux, à la mort de Franco, Aitor Elorza était parti vivre à Algorta, patrie du père. A 19 ans, il était parti à son tour se réfugier à Bayonne, puis au Mexique. De retour en Labourd, il avait été arrêté en 1991 à St Jean de Luz, ainsi que ses parents! En compagnie de sa mère, il avait connu la prison de Fresnes. Elle en était sortie six mois plus tard, lui au bout d'un an, avant d'être innocenté par le Tribunal en 1993. Mais le ministre de l'Intérieur l'avait alors assigné à résidence à Metz. Il était revenu de lui-même au Pays Basque Nord. C'est à son domicile de Bayonne qu'il a cessé de vivre. Des proches l'ont découvert sans vie le 16 janvier. Il allait avoir 46 ans.

■ **Le parcours du preso Alkalde.** L'état de santé du preso Angel Alkalde nous rappelle à la fois la situation pé-

nitentiaire de nombreux militants basques et, dans son cas, son exceptionnel passé dans la vie du pays. Ce citoyen de Portugalete a été élu en 1989 au Congrès espagnol, alors qu'il était déjà emprisonné à l'époque. Libéré, il avait choisi l'exil, dont il était revenu en 2003 avec pour seul document officiel l'EHNA, la carte nationale d'identité basque. Sa dernière arrestation s'est produite le 12 février 2005 sur ordre du juge Garzón, sur les marches de l'Audiencia nacional où il s'était rendu pour un permis de visite à un ami détenu quelques jours auparavant. Accusé de collaboration avec ETA, il avait été incarcéré à Alcala-Meco. Des problèmes cardiaques ont amené l'Administration pénitentiaire à le transférer à Langraiz (Alava). Le 8 janvier il a été admis à l'hôpital de Txagorritxu, à Gasteiz. Il en est sorti le 16, avec la perspective à bref délai d'une opération du cœur.

Reprise retardée du procès de Madrid

L E méga-procès 18/98 de «la trame d'ETA» à Madrid ne reprendra que le 30 janvier, après une interruption de trois semaines.

C'est par une Ordonnance datée du 13 que la Présidente Angela Murillo a prononcé ce report, assorti d'une accélération des audiences, «pour rattraper le retard». Elles se tiendront du lundi au jeudi, matin et soir, jusqu'au 13 février. Cette décision a été prise après l'entrevue de la matinée avec le Président de l'Audiencia nacional Carlos Divar qu'ont obtenue les Bâtonniers du Conseil basque des avocats Nazario de Oleaga, du Conseil géné-

ral du barreau espagnol Carlos Carnicer et du Collège des avocats de Madrid Luis Marti Mingarro. Il a été convenu que les défenseurs des prévenus auraient un accès libre à la montagne de pièces du dossier 75/89, tenu secret pendant des années, avec délivrance de photocopies ou possibilité de «scanner» les documents. Les Bâtonniers ont également rencontré la Présidente de la chambre qui juge le procès 18/98, Angela Murillo, et le Président de la chambre pénale, Javier Gomez Bermudez. Les avocats au procès se sont aussitôt mis au travail.

La Cour européenne des droits de l'homme condamne la France après la plainte d'une réfugiée politique basque

L A Cour européenne des droits de l'homme a rendu sa décision le 17 janvier, en ce qui concerne la plainte déposée en 1999 par la réfugiée politique basque Isabel Aristimuño. En plus de condamner la France (50.000 euro de dommages et intérêts, et 2.800 euro de frais de procédure), cette décision souligne que le traitement que celle-ci a infligé à Isabel est illégal car il viole l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, c'est-à-dire le droit à la vie familiale et privée. En janvier 1997, le Tribunal administratif de Pau avait rendu un arrêt dans le même sens en réponse à une plainte déposée en 1994.

Cette ancienne réfugiée politique, qui a vécu loin de chez elle pendant quatorze années, n'a jamais reçu de réponse de la part de la France à sa demande de résidence, et le gouvernement français ayant également ignoré l'arrêt du Tribunal administratif de Pau, elle a saisi la Cour européenne des droits de l'Homme en appel.

C'est un organisme du Conseil européen qui devra garantir l'application de la décision. Le gouvernement français a maintenant trois mois pour faire appel.

Isabel était réfugiée politique en Ipar Euskal Herria depuis 1980. Elle est rentrée chez elle en 2003, l'EHNA à la main, mettant sa citoyenneté en pratique comme de nombreux autres réfugiés.

Askatasuna déclare que la décision rendue par la Cour européenne des droits de l'homme met en lumière l'action du gouvernement français contre les réfugiés politiques basques; ce comportement oblige les réfugiés politiques à vivre dans la précarité et l'insécurité. Face à cela, le Collectif des réfugiés politiques basques a fait de grands pas ces dernières années. Ainsi, les réfugiés du Collectif ont cessé de demander d'hypothétiques papiers, et mettent leur citoyenneté en pratique dans les sept provinces d'Euskal Herria, l'EHNA à la main.



Se mobiliser autour d'Enbata

4 4 ans d'existence contre vents et marées (*), c'est énorme pour un hebdomadaire militant. Le fait est rare, exceptionnel dans l'Etat français, surtout pour une revue indépendante de tout parti ou organisation quelconque. Il mérite à lui seul d'être souligné, apprécié, admiré à sa juste valeur. Il est quelque part le témoin de cette ténacité qui est sans nul doute une des meilleures garanties de survie, de développement et de victoire pour le peuple basque, pour le mouvement abertzale.

Enbata a fait beaucoup pour l'émergence sur les trois provinces du nord du Pays Basque d'une affirmation identitaire, d'une volonté de résistance à une mort culturelle et nationale programmée, d'un esprit de prise en charge collective et d'auto-organisation. Et il continue à faire beaucoup, grâce au travail ingrat et anonyme d'une poignée de militants bénévoles, fidèles auxquels je tiens à rendre hommage ici. Je veux leur dire combien tous ceux qui connaissons le prix, la difficulté de la durée dans l'engagement bénévole, n'amenant aucune reconnaissance du public car entièrement anonyme, ne permettant aucune « promotion » ou avantage dans la vie professionnelle, sommes admiratifs de leur travail et de leur dévouement.

Au delà de ces aspects, ce qui est également à souligner est l'intelligence même de ce collectif. Cette intelligence a permis d'améliorer chaque fois d'avantage la qualité de cette revue, en faisant un outil amenant réellement un plus dans la réflexion stratégique, dans la connaissance des dossiers, dans l'enrichissement des références techniques ou politiques des militant(e)s qui avons trop souvent le nez dans le guidon, et qui pouvons grâce à *Enbata* « consommer » hebdomadairement un tra-

Txetx

vail de synthèse particulièrement utile à nos pratiques quotidiennes. Cette intelligence a aussi régulièrement ouvert les tribunes d'*Enbata* à des sensibilités complètement opposées du mouvement abertzale, enrichissant ainsi le débat et permettant ou facilitant des rapprochements politiques notables, comme celui en son temps qui donna naissance à l'actuelle Abertzaleen Batasuna.

« Mobilisons-nous dans les jours à venir pour donner cette impulsion décisive à *Enbata* »

Cette même intelligence a conduit *Enbata* à conclure un partenariat avec une autre équipe militante, issue d'une génération plus jeune, qui se concrétise désormais par l'introduction de quatre pages supplémentaires et d'une palette de sujets abordés beaucoup plus diversifiée, et pouvant intéresser de nouveaux publics, un lectorat plus jeune, ou moins ancré dans la tradition abertzale ou euskaltzale. Faire un tel pari, prendre le risque de bousculer ses propres habitudes ainsi que celle de son lectorat habituel, accorder une indépendance rédactionnelle entière à une équipe de jeunes militant(e)s et une telle confiance manifeste, démontre la capacité de renouvellement et le refus du conservatisme qu'a su continuer à cultiver cet outil militant malgré ses 44 ans d'existence.

C'est aujourd'hui à nous tous, lecteurs fidèles

d'*Enbata*, à valider cette ténacité et cette intelligence, en se mobilisant derrière cette revue, dont la survie même est un combat de tous les jours, jamais gagné à l'avance, en lui donnant les moyens de se renforcer de manière décisive, à l'occasion de cette étape importante et nouvelle de son existence.

Une campagne d'abonnement, à des tarifs promotionnels, a lieu jusqu'au 31 janvier. Se mobiliser autour d'*Enbata* pourrait consister pour chacun de ses lecteurs à abonner un jeune, ou un lieu social (siège d'association, bar, gaztete...) afin d'élargir sa sphère d'influence et son potentiel de futurs réabonnés. Faisant d'une pierre deux coups, nous permettons ainsi au débat stratégique alimenté par *Enbata* et désormais *Alda!* de toucher plus de gens, et particulièrement plus de jeunes. Nous permettons aux jeunes abertzale de ce pays de profiter de ce travail de formation militante permanent qui est la raison d'être des quatre pages d'*Alda!*

Je sais que nous sommes tous ultra-sollicités par dix mille chantiers, mais celui là — permettre à *Enbata* de continuer et de se développer — les renforce tous, leur donne une voix plus forte, enrichit la réflexion et le travail des militant(e)s qui les portent.

Mobilisons-nous donc, pendant les quelques jours qui restent avant la fin janvier, pour donner cette impulsion décisive à *Enbata*, en abonnant chacun un jeune de notre entourage. Nous préparons ainsi encore mieux notre avenir collectif.

(txetx@wanadoo.fr)

(*) En ayant de surcroît survécu à une interdiction édictée en 1974 par le ministre de l'intérieur Marcelin.

Sur votre agenda

Urtarrila:

✓ **Vendredi 27, 19h, BAIONA** (au Patxoki, rue des Tonneliers). Soirée de soutien à Martine (injustement licenciée de Champion!) organisée par LAB. 19h: apéritif Trikitixa, 21h: Watson et Nat + invités.

✓ **Samedi 28, 20h30, DONAMARTIRI** (salle Bil Etxea). Conférence bilingue (avec traduction simultanée) « *Loi 1905: séparation de l'Etat et de l'Eglise* ». participants: Xabier Itzaina, Xipri Arbelbide, Piarres Aintziart, Gilles Marrempeoy et Ramuntxo Pagola. Organisateur: Otsozelaiko Lagunak et Euskaltzaleen Biltzarra.

✓ **Samedi 28, 11h, BAIONA** (Place Larre et aux Halles) Baiona Kantuz avec la Tuntuna des ikastola de Bayonne qui interprétera notamment une chanson marine « *Itsasontzi baten* », hymne de l'accordéoniste aveugle Kaxiano d'Antzuola que tout le Pays Basque a fredonné.

✓ **Jedi 2, 18h30, BAIONA** (à la Maison de la vie citoyenne du Polo Beyris). Assemblée générale du CDDHPB.

Sommaire

- La gestion de l'eau en question... 4
- Carod-Rovira rejette l'accord... 10 et 11

En réponse à l'interdiction

LA gauche abertzale a finalement tenu, samedi 21, un meeting en défense « des droits civils et politiques » à l'appel de « citoyens basques » devant le Bilbao Exhibition Center où devait initialement se dérouler le Congrès de Batasuna.

Après avoir ordonné l'interdiction du congrès et décidé de prolonger pour deux ans l'interdiction de toute activité politique pour Batasuna, l'Audiencia nacional avait menacé de poursuivre les personnes ou les autorités qui laisseraient tenir le congrès. Deux jours après cette interdiction, jeudi 19, le Lehendakari Ibarretxe recevait le leader de Batasuna, Arnaldo Otegi. Y a-t-il eu un arrangement entre Batasuna et le ministère de l'Intérieur du gouvernement basque? Toujours est-il qu'aucun sigle de Batasuna n'était visible, qu'aucun slogan en faveur d'ETA ne s'est fait entendre; ce qui a évité une intervention de l'Ertzaintza.

Le porte-parole de Batasuna, Arnaldo Otegi, a assuré les milliers de sympathisants présents que le Pays Basque « va connaître un pro-

cessus de résolution du conflit ». « Les obstacles vont être sans cesse plus importants, mais nous nous approchons irrésistiblement d'un processus de paix », a-t-il déclaré. Un membre du Sinn Fein, Angus O Snodaigh, a pris la parole, ainsi que des représentants d'Abertzaleen Batasuna, Peio Etcheverry-Ainchart, d'Eusko Alkartasuna et d'ELA.

Dans les jours qui ont précédé la

décision de l'Audiencia nacional, le chef du gouvernement espagnol, Jose Luis Rodriguez Zapatero avait cependant déclaré jeudi 12: « La loi sur les partis est très restrictive et d'une application délicate, mais il faut tenir compte en même temps de la nécessité de respecter les droits et les libertés individuelles, dont le droit de réunion, qui sont inscrits dans la Constitution espagnole ».



Des milliers de sympathisants de Batasuna bravant l'interdiction